



# Non à la journée de « récupération » !



**Nous avons tous travaillé le lundi 2 septembre. Nous étions dans nos écoles et établissements pour une journée de pré-rentrée.**

**Cependant, le ministre a décidé de nous faire « rattraper » cette journée ! C'est inacceptable ! Nous avons travaillé, nous n'avons rien à rattraper !**

**A**lors que le Ministre tente, depuis plus d'un an maintenant, d'imposer une réforme des rythmes scolaires fortement contestée par les enseignants et les parents, l'annonce du « rattrapage » de la journée de pré-rentrée sonne comme une punition pour les enseignants qui refusent sa réforme des rythmes scolaires ainsi que ceux l'ont obligé à renoncer à son projet de raccourcir les vacances scolaires. Vincent Peillon veut imposer deux demi-journées de classe de plus le mercredi 13 novembre entier (pour les écoles de 4 jours) ou les mercredis 13 novembre et 11 juin après-midi (pour les autres écoles et le second degré).

**Nous avons travaillé la journée de pré-rentrée, nous ne la « devons » à personne. Quant à l'argument sur les « semaines complètes » il ne vaut rien, ou alors le ministère**

**voudra aussi faire récupérer les nombreuses semaines qui comportent des jours fériés?**

**Les enseignants sont surchargés de réunions diverses et variées. C'est une mesquinerie supplémentaire à l'encontre des enseignants sous prétexte du bien de l'enfant, alors que dans le même temps il ne s'est pas soucié d'eux pour banaliser une demi-journée pour effectuer des « pseudo-concertations » pour la ZEP.**

**Comme l'an passé, il fait fi des activités des enfants le mercredi après-midi ! Qu'en est il des activités UNSS pour les élèves ? De même où est l'équité quand certains élèves ont déjà classe le mercredi après-midi et ne pourront pas rattraper les cours ? Quel sens cela a pour les élèves de maternelle ?**

**CONTRE LE MÉPRIS ET LE TRAVAIL GRATUIT  
NOUS NE VOULONS RIEN « RÉCUPÉRER » !**

**NI LE MERCREDI 13 NOVEMBRE 2013, NI LE MERCREDI 11 JUIN 2014**

**La CGT Educ'action demande au ministre de renoncer à cette journée de « rattrapage ». La CGT Educ'Action a déposé un préavis de grève pour la période du **MARDI 12 au VENDREDI 15 NOVEMBRE 2013 inclus**, pour une autre politique de l'Education !**

**Vous pouvez dans chaque établissement demander une heure d'information syndicale pour échanger sur cette question parmi d'autres. Chaque salarié a droit à une heure d'information syndicale par mois (sans rattrapage de cours). Il suffit qu'un collègue syndiqué la demande au nom de son syndicat. Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter.**

[cgt-educaction83@orange.fr](mailto:cgt-educaction83@orange.fr)

**Téléphone : 06 59 95 68 28**